

Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2018

L'assemblée générale s'est tenue cette année au lycée Les Savarières à Saint Sébastien-sur-Loire en présence de 31 adhérents auxquels il faut rattacher 22 procurations. Elle fut consacrée aux différents rapports habituels et à une élection de membres du bureau.

Rapport moral du président, Pascal BICHON

Comme chaque année l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Loire Atlantique a agi dans trois domaines au cours de l'année écoulée : la promotion de l'Ordre, l'éducation avec les établissements scolaires, et la convivialité entre ses membres. Nous avons également poursuivi nos efforts de communication tant externe qu'interne, à la fois pour nous faire mieux connaître à l'extérieur et entretenir un lien précieux avec nos adhérents.

Le Comité consultatif s'est réuni 5 fois au cours de l'année. Son travail consiste à programmer, organiser puis faire le bilan des différentes activités. Le fait de fonctionner en équipe permet un enrichissement mutuel et une meilleure efficacité pour l'association. Le Bureau se réunit aussi très régulièrement. Pour mémoire, celui-ci est composé de quatre personnes : président, vice-présidente, trésorier et secrétaire. Ajoutons que la liaison avec les instances nationales, se fait essentiellement par le président et les autres membres du bureau. Je suis allé pour ma part au congrès de Bordeaux en juin 2017, ainsi qu'à la conférence des présidents à Lyon le 17 janvier dernier.

En ce qui concerne la promotion de l'Ordre, la cérémonie de remise des décorations que nous organisons chaque année est l'occasion de rappeler le rôle de l'Ordre des Palmes Académiques et d'inviter les nouveaux promus à venir rejoindre l'AMOPA.

Cette année nous étions reçus par le Recteur d'Académie, en présence de la Préfète, de la Vice-présidente du Conseil Départemental, et du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Leur patronage honore l'AMOPA, mais surtout contribue à donner à la cérémonie toute la solennité qui lui convient. Nous sommes présents également *es-qualité* à diverses cérémonies officielles, en particulier celles des commémorations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Pour le volet éducation en direction des établissements scolaires, nous avons lancé cette année deux concours, avec le soutien actif et oh combien précieux de l'Inspection Académique de Loire Atlantique. Le concours national intitulé « *Défense et Illustration de la Langue Française* » est une incitation pour les jeunes à montrer tout leur savoir-faire dans les domaines de l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles. Et les beaux prix qu'offre à leur intention la ville de Nantes, constituent ensuite de belles et justes récompenses.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite pour proposer un concours bi-annuel « *Arts plastiques-arts visuels* » aux élèves. Le thème choisi pour l'édition 2017-18 est celui de la citoyenneté.

Nous étions également partenaires avec le Comité Régional Olympique et Sportif. Ces partenariats permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves, et de profiter des apports mutuels entre associations.

Autre mission, celle d'entretenir la convivialité entre les membres. Le Comité a organisé cette année 4 sorties à la journée ou demi-journée dans un rayon proche de Nantes, ainsi qu'un voyage d'une semaine en Bavière. Il faut ajouter le déjeuner des Palmes de décembre Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles pour les participants et de connaissance mutuelle entre les membres. A chaque fois ce sont environ 30 à 40 amopaliens et conjoints qui se retrouvent pour partager ces moments de convivialité en commun.

Enfin, les efforts de communication. A chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes-rendus sont fait également afin d'enrichir le site internet et le bulletin adressé aux adhérents tous les deux ans. Tout cela est fait avec beaucoup de talent et de dévouement et permet de garder la mémoire toujours fort agréable de ces moments partagés.

A chaque événement officiel la presse est également invitée, qu'il s'agisse de remise de prix ou de décorations. Plusieurs fois, au cours de l'année, l'AMOPA a bénéficié d'un court article de journal. Ces parutions, qui n'échappent pas à la vigilance de nombreux lecteurs sont une occasion de plus de faire connaître l'association. Enfin, le site internet de notre association déjà évoqué est de plus en plus consulté. C'est un merveilleux outil de communication à la fois pour nos adhérents et pour toutes celles et ceux qui, de l'extérieur cherchent à connaître qui nous sommes et ce que nous faisons. Enfin, sur le plan de la communication interne, doivent être évoqués aussi les bulletins réalisés plusieurs fois par an et adressés aux adhérents.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, mais aussi développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents pour qu'ils aient tous envie de rester dans l'association. Et il faut également attirer de nouveaux titulaires des Palmes, retraités ou actifs, qui soient tentés de nous rejoindre, et de faire route avec nous.

Rapport d'activités du secrétaire, Jacques JOUBERT

Un bref rappel des activités passées à l'appui des propos du Président. .

Des activités de prestige avec la cérémonie de remise des prix du concours de langue française à la Mairie de Nantes et la remise des insignes aux nouveaux titulaires au Rectorat. Et aussi, une évocation riche de sens de la personnalité de Germaine Tillion.

Des activités culturelles proposées aux adhérents : Saint Philibert-de-Grandlieu avec sa fromagerie et sa basilique (les 2 centres d'activités en une journée !), les ruines antiques de Rezé, une sortie en Ille et Vilaine (La Roche-aux-Fées et le Parlement de Rennes).

Et pour la cohésion et la bonne humeur du groupe, le traditionnel, déjeuner des Palmes à la Gournerie.

Enfin, formule devenue traditionnelle, le voyage nous conduisait cette année en Bavière et en Autriche.

Rapport financier du trésorier, Pascal MONSELLIER

Le trésorier indique que le compte-rendu porte sur l'**année civile 2017**. Il rappelle qu'on doit séparer les activités de vie associative (visites, voyages, activités festives...) de celles d'intérêt public (actions en faveur de la jeunesse, actions en faveur de la francophonie), tant pour les comptes que pour les réserves.

Après avoir détaillé les différents postes du compte financier, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2017 qui révèle un solde négatif.

Les charges de vie associative ont été nettement plus importantes que les produits de cette section ; ce déséquilibre est dû pour l'essentiel à l'impression et à la diffusion de l'AMOPALIEN. À noter que les comptes de cette section ne sont plus « encombrés » par les opérations liées aux voyages à l'étranger comme les années précédentes, tous les mouvements d'argent de cette nature étant désormais gérés directement par l'agence Richou.

Quant aux activités d'utilité publique, elles ont engendré peu de dépenses en 2017, les frais liés au concours « *Défense et Illustration de la Langue française* » étant assurés principalement par l'Inspection académique et la Mairie de Nantes et le concours « *Arts plastiques* » n'ayant pas eu lieu en cette année impaire ; cette section utilité publique intégrant les dons reçus par l'association, son bilan est légèrement positif.

Produits Charges Solde

Activités de Vie associative 8.549,38 € 9.342,53 € - 793,15 €

Activités d'Utilité publique 110,00 € 45,80 € + 64,20 €

Solde de l'année 2017 - 728,95 €

Suite à cet exercice, l'évolution des réserves de la section départementale se répartit ainsi :31/12/2016 année 2017 **31/12/2017**

Vie associative 16.544,58€ - 793,15 € 15.751,43 €

Utilité publique 0,00 € + 64,20 € 64,20 €

Réserves au 31 décembre 16.544,58 € 218,86 € **15.815,63 €**

Après intervention des vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE et leur rapport favorable, le compte financier 2017 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

L'assemblée générale approuve une modification du règlement intérieur de la section départementale par élargissement du bureau et création des fonctions de secrétaire adjoint et de trésorier adjoint.

Après élection, 3 nouveaux membres se joignent au bureau et leur fonction est fixée lors d'une brève réunion du bureau ainsi élargi : Christine Fournier prend la fonction de vice-président, Catherine Flécher celle de secrétaire-adjoint et Jean-Pierre Chauzeix celle de trésorier-adjoint

L'assemblée se termine par une courte prise de parole de notre inspecteur d'académie, toujours fidèle à l'association et par une présentation remarquable de son métier par un jeune horloger passionné par son activité.